

Du 17/11/2017 au 03/01/2018

# Happy Hoover Christmas

JUSQU'À  
**100€**  
REMBOURSÉS\*

\*Voir modalités au dos et sur [hoover.fr](http://hoover.fr) Happy Hoover Christmas = Joyeux Noël avec Hoover

[WWW.HOOVER.FR](http://WWW.HOOVER.FR)



## Jusqu'à 100€ remboursés

- > **100€ remboursés** pour l'achat d'un aspirateur Robo.com3 RBC090/1
- > **40€ remboursés** pour l'achat d'un aspirateur Robo.com3 RBC070/1 ou RBC050/1.
- > **30€ remboursés** pour l'achat d'un aspirateur Robo.com3 RBC040/1, ou d'un aspirateur Optimum Power OP60ALG, ou d'un aspirateur Prodig PR50PAR ou PR60ALG, ou d'un aspirateur sans fil Athen Evo parmi les références ATV324LD ou ATV252LT, ou d'un aspirateur sans fil Rhapsody parmi les références RA22AFG, RA22PTG, RA22ALG ou RA22HCG.
- > **25€ remboursés** pour l'achat d'un aspirateur Robo.com3 RBC031B/1, RBC030/1 ou d'un aspirateur sans fil Athen Evo parmi les références ATV264BM ou ATV18LS.
- > **20€ remboursés** pour l'achat d'un aspirateur Telios Plus TE80PET, ou d'un aspirateur Telios Extra parmi les références TX50PET, TX52ALG ou TX60PET, ou d'un aspirateur Reactiv parmi les références RC81\_RC2P, RC50PAR, RC51PET ou RC60PET, ou d'un aspirateur Khross KS51PET, ou d'un aspirateur sans fil multifonctions Freedom parmi les références FD22G, FD22RP, FD22BR, FD22BRPET, FD22BC ou FD22CAR ou d'un aspirateur sans fil Athen Evo ATV252RM, ou encore pour l'achat d'une centrale vapeur Ironvision PRB2500.
- > **15€ remboursés** pour l'achat d'un aspirateur Telios Plus parmi les références TE70\_TE58 ou TE70\_TE69, ou d'un aspirateur Khross parmi les références KS40PAR ou KS30PAR, ou d'un aspirateur sans fil Athen Evo ATHV30RM, ou d'une aspirette Jazz parmi les références SM120D4, SM156DPN4, SM156WD4 ou SM18DL4, ou d'un aspirateur spécial matelas Ultravortex MBC500UV, ou encore pour l'achat d'une centrale vapeur Iron Vision PRB2500B ou d'un balai vapeur Capsule CA2IN1P.
- > **10€ remboursés** pour l'achat d'une aspirette Clk parmi les références SC96DWR4 ou SC48DWB4 ou encore pour l'achat d'une centrale vapeur IronVision PRP2400.

## Comment obtenir mon remboursement ?

- 1• Achetez entre 17 novembre 2017 et le 3 janvier 2018 inclus un aspirateur Hoover parmi les références citées ci-dessus.
- 2• Remplissez librement le bulletin ci-dessous (également téléchargeable sur [www.hoover.fr](http://www.hoover.fr)).
- 3• Découpez le code-barres original entier à 13 chiffres sur l'emballage de votre produit Hoover, collez-le dans l'espace prévu à cet effet ci-dessous, et joignez l'original entier de votre facture d'achat ou ticket de caisse en entourant le libellé de votre achat, le prix de votre appareil Hoover et sa date d'achat, ainsi qu'un RIB comprenant les codes IBAN et BIC. Attention : aucun original ne sera retourné, veillez à conserver une copie.
- 4• Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 17 janvier 2018 minuit (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : AM32 - Candy Hoover jusqu'à 100€ remboursés - Sogec Gestion - 91 973 Courtabœuf Cedex.

Civilité\*  M.  Mme  Mlle

Nom\* ..... Prénom\* .....

Adresse postale\* .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

Numéro de téléphone ..... Adresse email .....

J'accepte de recevoir des informations et promotions de la part de Hoover.

\* Champs obligatoires

Collez votre code-barres ici.

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai indicatif de 6 semaines environ à compter de la date de réception de votre demande conforme. Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse). Valable du 17 novembre 2017 au 3 janvier 2018, dans la limite des stocks disponibles. Toute demande incomplète, erronée, illisible, falsifiée, raturée, ne respectant pas les modalités ci-dessus ou envoyée après le 17 janvier 2018 minuit (cachet de la Poste faisant foi) sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi de la demande restent à votre charge. Le montant de remboursement ne pourra en aucun cas excéder le montant du produit indiqué sur la facture d'achat. Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération mentionnée ci-dessus. Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte des courriers et colis résultant des services postaux.